



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E192114

VALABLE JUSQU'AU 28/10/2026

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/06/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Gap 2021B00360

Siret : 900 938 754 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8506219-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 105019289 Q - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 105019289 Q - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : ACRO BOIS CONSTRUCTION

710 ROUTE DES TRAVERSES
05600 SAINT-CLEMENT-SUR-DURANCE

Téléphone : 0675880475

Fax :

Portable : 06 75 88 04 75

Site Internet : <http://Acroboisconstruction.com>

E-mail : nicolas.lefebvre90@gmail.com

Responsabilité légale :

LEFEBVRE NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	09/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/10/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	29/10/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/10/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	14/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/10/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	26/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.